



MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

A renvoyer à :

CFE-CGC Métiers de l'Emploi, 1 avenue du Docteur Gley, 75020 Paris

Accompagné de votre RIB

Référence Unique de Mandat (à remplir par la CFE-CGC) :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) la CFE-CGC Métiers de l'Emploi à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CFE-CGC Métiers de l'Emploi.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 02 ZZZ 400002

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER
Nom, Prénom :	Nom : CFE-CGC Métiers de l'Emploi
Adresse :	Adresse : 1 avenue du Docteur Gley
Code postal :	Code postal : 75020
Ville :	Ville : Paris
Pays :	Pays : France

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER	
IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)	IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)
I B A N	()

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif

Signé à : _____	Le : _____	Signature : _____
-----------------	------------	-------------------

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la CFE-CGC Métiers de l'Emploi. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la CFE-CGC Métiers de l'Emploi.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.